

Formule 6

Fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité conforme à (CE) n° 1907/2006.

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation:

Formule 6

Utilisation de la substance/préparation:

Aérosol. L'air sous pression pour enlever la poussière.

Identification de la société:

AM Denmark A/S

6 Kokkedal Industripark

DK-2980 Kokkedal

Denmark

Appel d'urgence

+45 - 49 14 22 00

Tel: +45 - 49 14 22 00

Fax: +45 - 49 14 11 81

e-mail: sk@am-denmark.com

Le courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité:

Peter Waksman, ALTox a/s (pw@altox.dk)

2. Identification des dangers

Extrêmement inflammable aérosol.

Classification:

F+;R12

3. Composition/informations sur les composants

Poids	% Composants	CAS N°	EINECS/ELINCS N°	Classification
25-50	Propane	74-98-6	200-827-9	F+;R12
25-50	Isobutane (contenant ≤ 0,1 % Butadiène)	75-28-5	200-857-2	F+;R12

Voir les phrases R - point 15.

4. Premiers secours

Inhalation:

Amener la personne à l'air frais. Surveiller. En cas de malaise, appeler le médecin.

Contact avec la peau:

Enlever tous les vêtements souillés. Rincer soigneusement la peau et laver ensuite avec de l'eau et du savon. Voir un médecin, si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux:

Rincer abondamment les yeux à l'eau ou avec une solution isotonique. Enlever d'éventuelles lentilles de contact et ouvrir bien grand les yeux. Voir un ophtalmologue si l'irritation persiste.

Ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Surveiller. En cas de malaise, appeler le médecin.

Brûlure:

Rincer avec de l'eau jusqu'à ce que la douleur cesse. Si nécessaire, chercher une aide médicale.

Autres informations:

Montrer cette fiche au médecin ou au personnel de la salle des urgences.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Mesures de précaution en cas d'incendie:

Éviter d'inhaler les gaz de fumée. Enlever si possible les récipients ou les refroidir avec de l'eau.

Moyens d'extinction appropriés:

L'eau, l'acide carbonique, une poudre chimique ou une mousse.

Risque particulier résultant de l'exposition:

En cas d'incendie, des gaz toxiques se dégagent qui peuvent comporter des risques pour la santé: Des oxydes de carbone.

Équipement spécial de protection:

En cas de présence près du feu, utiliser un masque à air comprimé.

Formule 6

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles:

Se référer aux mesures de protection énumérées à la section 8. Ventiler la zone. Enlever la source de l'ignition.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas jeter à l'égout - voir section 12.

Méthodes de nettoyage:

Rincer abondamment à l'eau. Manipulation ultérieure du produit renversé - voir section 13.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Voir section 8.

Stockage:

Toujours conserver la préparation dans l'emballage d'origine bien fermé. Entreposer dans une zone d'entreposage de liquides inflammables. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Utilisations particulières:

Voir section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter d'inhaler la vapeur. Assurer une ventilation efficace. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Changer de vêtements s'ils sont souillés. Laver la peau souillée à l'eau et au savon doux.

Lors de l'évaluation des risques professionnels, s'assurer que les employés ne sont pas soumis à des expositions qui peuvent présenter un risque en cas de grossesse et d'allaitement (selon directive 92/85/CEE).

Valeurs limites: VME (8 heures) VLCT (15 min.)

-

Protection individuelle:**Protection respiratoire:**

Normalement non requise. En cas de travail dans un endroit mal ventilé utiliser un masque approuvé avec une cartouche filtrante: A/P2. Les filtres ont une durée limitée et doivent être régulièrement changés; voir les indications du fabricant.

Protection de la peau:

En cas d'exposition répétée, utiliser des gants de protection, par ex. en caoutchouc nitrile.

Temp de perméabilité: 3 heures.

Protection des yeux:

Utiliser des lunettes de protection serrées en cas de contact avec les yeux.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement:

-

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Liquide, blanc (pression)
Point d'ébullition (°C):	-47
Point d'éclair (°C):	Gaz combustible (-100°C)
Limites d'explosion ou d'inflammabilité dans l'air:	1,8% - 11,1%
Densité (g/ml) v/25°C:	< 1
Solubilité dans l'eau:	Insoluble

Formule 6

10. Stabilité et réactivité

Stabilité:

Les vapeurs dégagées peuvent être enflammées par ex. par une étincelle, une surface chaude ou une escarville. Les vapeurs peuvent former avec l'air des mélanges combustibles, être poussées jusqu'à une source d'inflammation et retourner telles une explosion. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler au sol.

Conditions à éviter:

Eviter la formation d'étincelles, d'escarbilles ainsi que le chauffage.

Matières à éviter:

Eviter les matières oxydantes.

Produits de décomposition dangereux:

S'il est amené à des températures très élevées, le produit peut former des produits de décomposition dangereux tels que des oxydes de carbone.

11. Informations toxicologiques

Voies d'exposition:

Peut être absorbé à travers la peau et par ingestion et inhalation.

Effets à court terme:**Inhalation:**

L'inhalation de vapeurs et aérosol peut irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau:

Irrite la peau et donne des rougeurs (a un effet dégraissant).

Contact avec les yeux:

Peut irriter les yeux et causer des rougeurs et des douleurs.

Ingestion:

Peut provoquer une irritation de la bouche, de la gorge et du tube digestif.

Effets à long terme:

L'inhalation prolongée ou fréquente de dissolvants volatils peut abîmer de façon permanente le système nerveux central, le foie et les reins. Un contact long et répété risque de causer un dégraissage de la peau et peut provoquer une irritation suivie de rougeurs.

12. Information écologiques

Écotoxicité:

-

Mobilité:

-

Persistance et dégradabilité:

Propane et isobutane peut se dégrader biologiquement.

Potentiel de bioaccumulation:

N'est que biocaccumulation

Effets nocifs divers:

-

13. Considérations relatives à l'élimination

L'élimination doit être conforme à la réglementation locale et nationale. Eliminer par l'intermédiaire des dispositifs mis en place par les autorités ou transférer à une société d'élimination des produits chimiques. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Code CED:

16 05 04

14. Informations relatives au transport

N° ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	(ADR/RID)
1950	AEROSOLS	2	5F	

Quantités limitées: "N° ONU 1950":

Emballages combinés: Maximum 1 L (emballage intérieur) et 30 L (colis brut).

UN	Proper Shipping Name	Class	Packing group	EmS	Stowage note	MP	(IMDG)
1950	AEROSOLS	2.1	-	F-D, S-U	Categori A	-	

Limited quantities: 1000 ml

Formule 6

15. Informations relatives à la réglementation

Numéro CE: -

Symbole:



Extrêmement
inflammable

Composants dangereux: -

Phrases-R et S:

R 12: Extrêmement inflammable.

S 2: Conserver hors de la portée des enfants.

S 16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S 23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

S 29/56: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

S 33: Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

S 46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S 51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Restrictions d'utilisation:

Ne doit pas être utilisé par les jeunes de moins de 18 ans (Selon 94/33/CE).

16. Autres informations

Phrases R référées aux points 2 et 3:

Voir les phrases R - point 15.

Exigence de formation spéciale:

Il n'est exigé aucune formation spéciale, mais le produit ne devrait être utilisé que par des personnes qui ont été soigneusement instruites dans le travail à faire et qui ont pris connaissance de cette fiche de données de sécurité.

Autres informations:

Cette fiche de données de sécurité est établie suivant le règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Version:

1

Date de révision:

24 Mars 2009

Changements dans les points:

-

Établi par: ALTox a/s - Godthaabsvej 177 - DK-2720 Vanløse - Danemark - Tél. +45 3834 7798 - Fax +45 3834 7799 / PW - Contrôle de qualité: EL